****

**Niveau de prise en compte de l’eau potable, l’hygiène et l’assainissement dans les projets de société et programmes de gouvernement des candidats aux élections présidentielle et législative de novembre 2015 au Burkina.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Candidats** | **Existence d’une vision ou d’une orientation stratégique** | **Promesses / Engagements** | **Stratégies d’action** | **Coût estimatif et stratégies de mobilisation des ressources financières** |
| ***Zéphirin DIABRE, candidat de l’Union pour le Progrès et le Changement (UPC)*** | ***Oui : L’eau et l’assainissement sont inscrits au titre des urgences et priorités du programme du candidat avec 12,7 % du budget sur les 53,4% affecté au volet urgences et priorités ;***  ***Le candidat ambitionne mettre en œuvre une nouvelle politique de l’eau et de l’assainissement et fait le lien entre l’AEPHA et la santé pour rompre le cycle des maladies.*** | **Accès à l’eau potable :**   * **en milieu rural** : faire passer le taux d’accès à l’eau potable de ***76%*** en 2015 à ***85%*** en 2020 ; * **en milieu urbain**: faire passer le taux d’accès à l’eau potable de ***87%*** en 2015 à ***95%*** en 2020 pour Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et dans les autres centres de ***57%*** en 2015 à ***85%*** en 2020 ;   **Accès à l’assainissement :**   * **en milieu rural** : faire passer le taux d’accès à l’assainissement de ***10%*** en 2015 à ***40%*** en 2020 ; * **en milieu urbain**: faire passer le taux d’accès à l’assainissement de ***34%*** en 2015 à ***70%*** en 2020. | * la réalisation de 17 000 nouveaux points d’eau ; * la réalisation de 350 systèmes d’adduction en Eau Potable Simplifiées (AEPS) gérées par l’office national en charge de l’eau et de l’assainissement ; * la réhabilitation de tous les Point d’Eau Moderne (PEM) et les AEPS ; * la construction de latrines ; * la construction de fosses à ordures communautaires dans les villages ; * la construction systématique de canalisations dans tous les quartiers lotis afin d’éviter de revivre le cauchemar des inondations de septembre 2009 ; * mettre l’accent sur les questions d’hygiène et d’assainissement ; * la mise en œuvre d’une bonne stratégie de communication pour une prise de conscience des avantages pour la santé associés à de bonnes pratiques en matière d’hygiène et d’assainissement ; * la sensibilisation sur le lavage des mains au savon et l’installation de dispositifs dans les lieux publics ; * la sensibilisation de la population aux mesures à prendre pour rendre l’eau potable : javellisation et traitement thermique ; * la mise en œuvre de plans de sécurité sur l’eau et de plans d’assainissement à l’échelle locale ; * la sensibilisation pour la construction d’enclos pour les animaux domestiques ; * la prise de mesures contraignantes pour le traitement des eaux industrielles ; * l’institution d’une journée nationale de salubrité chaque trimestre sur toute l’étendue du territoire ; * le pavage et le bitumage des quartiers des grandes villes grâce aux contributions collectives de tous les propriétaires de la rue concernée et de la municipalité selon des ratios et un délai à fixer par la loi ; * le renforcement des services de contrôle afin que toutes les municipalités et tous les habitants respectent leurs obligations en matière d’hygiène et d’assainissement. | La part budgétaire qui sera accordée à l’eau et l’assainissement : ***12,7%*** soit 287 milliards de FCFA en 2016, 392 milliards de FCFA en 2017, 370 milliards de FCFA en 2018, 476 milliards de FCFA en 2019 et 459 milliards de FCFA en 2020 soit un total de 1 985 milliards de FCFA sur les cinq (5) années.  La stratégie de mobilisation des ressources financières est axée sur :   * la mobilisation de ressources financières propres à notre pays * les investissements directs étrangers * Les emprunts et accessoirement les dons de diverses natures. |
| ***Roch Marc Christian KABORE, candidat du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP)*** | ***Oui :***  ***Le Candidat ambitionne l’accès universel à l’eau potable et la promotion de l’assainissement ;***  ***Le candidat veut répondre aux besoins en eau potable et favoriser un cadre de vie sain parce que pour son bien-être, chaque Burkinabé a droit à l’accès à l’eau potable et à un du cadre de vie sain ;***  ***Le programme fait le lien entre l’AEPHA et la santé et promeut l’IEC en matière d’assainissement et d’hygiène pour améliorer la santé.*** | * **en milieu urbain et rural**: réaliser la vision « zéro corvée d’eau » par l’atteinte du taux d’accès à l’eau potable de ***100%*** ; * Faire en sorte qu’au moins ***80%*** de la population urbaine et ***50%*** de la population rurale aient accès aux services et infrastructures ; d’assainissement ; * Mettre en place des services communaux de l’assainissement fonctionnels ; * Mettre en place un programme opérationnel d’assainissement pluvial dans les villes et grands centres urbains ; * Réaliser des ouvrages d’assainissement adaptés, disponibles et accessibles ; * Etendre le réseau d’égouts à Ouagadougou et en construire à Bobo-Dioulasso. | **Pour l’eau potable en milieu urbain**:   * construction de 4000 Km de réseaux supplémentaires d’adduction d’eau potable ; * branchements nouveaux au profit des usagers ; * construction de nouvelles bornes fontaines ; * construction de nouveaux réservoirs d’une capacité totale de 30 000 m3 ; * production de 85 000 m3/j d’eau potable.   **Pour l’eau potable pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso** :   * réactualisation de l’étude de faisabilité de l’adduction d’eau depuis le barrage de Bagré (Ouagadougou) ; * réalisation de l’approvisionnement de la ville depuis le barrage de Samandéni (Bobo-Dioulasso).   **Pour l’eau potable en milieu rural et semi urbain :**   * réalisation de 7500 forages neufs ; * réhabilitation de 2500 forages ; * réalisation de 306 puits modernes à grand diamètre ; * réalisation de 500 réseaux d’Adduction d’Eau Potable Simplifié (AEPS) afin que tous les chefs lieu de commune rurales soient équipés; * réhabilitation de 400 réseaux d’Adduction d’Eau Potable Simplifié (AEPS) ; * extension de 200 AEPS ; * formation de deux techniciens par commune de maintenance des équipements des forages afin de réduire les durées de rupture d’eau, * Réaménagement et exploitation du « forage Christine » sera réaménagé et exploité dans une vision intégrant les différents usages de l’eau (adduction d’eau potable, élevage) dans la région   **Pour la promotion de l’assainissement :**   * sensibilisation, de formation et conscientisation des populations pour un meilleur comportement vis-à-vis de l’assainissement, * lancement d’un programme de participation des populations aux mesures d’assainissement et d’hygiène publique à travers le renforcement des moyens des voiries, la formation et le financement de brigades d’inspection (lieux publics, débits de boisson, alimentation de la rue, etc..) ; * construction de latrines familiales ; * construction de puisards domestiques ; * construction de blocs de latrines publiques ; * construction de blocs de latrines scolaires ; * branchement des usagers au réseau collectif ; * construction de stations de boue de vidange.   **Pour la promotion de l’assainissement en milieu rural :**   * construction de blocs de latrines dans les écoles primaires ; * construction de latrines dans les CSPS ; * construction de latrines publiques (gares, marchés, lieux de culte) ; * construction de latrines familiales ; * construction de puisards domestiques. | ***Non précisé*** |
| ***Tahirou BARRY, candidat de Parti de la Renaissance Nationale (PAREN)*** | ***Non précisé :***  ***L’AEPHA apparait comme une activité prioritaire des axes « Santé », « Ville, voirie, habitat » et « Social » ;***  ***Le candidat fait le lien entre l’AEPHA et la santé avec un accent sur l’hygiène pour une santé préventive.*** | Engagement formel non précisé | * Faire de l’hygiène et de la vaccination, la priorité en matière de médecine préventive et combattre particulièrement la malpropreté et les nuisances en milieu urbain * Créer des bornes fontaines dans les quartiers défavorisés * Vulgariser les latrines publiques * Paver ou damer à la latérite les voies secondaires avec les produits des vignettes auto * Faire respecter les obligations des riverains des voies publiques (propreté de la portion de la rue contigüe à leur habitation, nettoyage des caniveaux, etc.) | ***Non précisé*** |
| ***Me Stanislas Bénéwendé SANKARA, Candidat de l’Union pour la Renaissance /Parti Sankariste (UNIR/PS)*** | ***Oui***  ***Le candidat ambitionne de prioriser l’eau, l’hygiène et l’assainissement au même titre que la santé et l’éducation ;***  ***Il va constitutionnaliser l’AEPHA comme un droit humain;***  ***Le candidat a une vision programme qui ressort dans la citation suivante : « Nous préférons l’eau potable pour tous au champagne pour quelques-uns ».*** | * Augmenter le taux d’accès à l’eau potable de ***64%*** en milieu rural à ***80%***; * Augmenter le taux d’assainissement de ***8%*** à ***20%*** ; * Augmenter le taux d’accès à l’électricité de ***24,6%*** à ***50%*** ; * Respecter les engagements pris par le Burkina Faso en matière d’eau, hygiène et assainissement ; * Lutter contre la pollution des eaux souterraines et de surface par les pesticides, les eaux usées, les plantes envahissantes aquatiques, les engrais, les produits pétroliers, les produits chimiques et industriels, les déchets et produits chimiques de traitement sur les sites miniers et d’orpaillage, les produits chimiques de consommation ; * Réduire la dépendance énergétique et rendre l'énergie un véritable facteur de développement socio-économique ; * Réduire au maximum la facture d'hydrocarbure et de l'électricité pour créer une industrie compétitive et améliorer la qualité de vie des populations. | * Organisation des états généraux de l’eau et de l’électricité pour résoudre les problèmes de pénurie d’eau et de délestage dans les grands centres urbains comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; * L’accès aux services pour les populations pauvres et marginalisées sera amélioré à travers la mise en œuvre de * l’Approche Basée sur les Droits et les services. * Création et développement de filières industrielles dans le secteur de l’énergie de manière à couvrir plus de 50% des besoins énergétiques ; * Création d’un parc solaire à vocation sous régionale et exploitation de la bioénergie ; * Intensifier la recherche sur l'énergie solaire, la bioénergie et la vulgarisation de leur utilisation ; * Intensifier l'utilisation des foyers améliorés ; * Multiplier la construction des barrages hydroélectriques et l'interconnexion avec les pays voisins ; * Octroyer des subventions pour la construction de puits perdus dans chaque ménage des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ; * Octroyer des subventions pour la construction de toilettes dans les ménages en milieu rural ; * Construire des toilettes publiques ; * Construire des canaux de drainage des eaux de pluies dans les secteurs de la ville de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso | Coût total : ***410 milliards de franc CFA*** pour les cinq ans, soit un besoin de financement de 82 milliards de franc CFA par an.  La stratégie de mobilisation des ressources financières  repose sur les ressources propres provenant :   * des recettes propres (fiscales et non fiscales) * de la réduction du train de vie de l’Etat ; * de l’effort populaire d’investissement.   Et des ressources extérieures. |
| ***Jean-Baptiste NATAMA, Candidat indépendant*** | ***Non précisé*** | * Assurer un taux d’accès de 100% à l’eau potable sur toute l’étendue du territoire à la fin de mon mandat * Etendre les réseaux d’égouts pour un assainissement collectif plus efficace dans les villes à fortes concentrations de populations comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou ; * Mettre en place un réseau d’adduction d’eau dans toutes les communes ; * Octroyer des subventions de branchements aux populations vulnérables. | * Associer la communauté à la gestion de l’eau * Promouvoir les infrastructures ; * Augmenter la capacité de rétention d’eau afin d’assurer une distribution continue ; * Promouvoir les Branchements Particuliers ou Privés (BP) et la densification des Bornes Fontaines (BF) en milieu rural, en zones péri-urbaines dans le cadre des réhabilitations ou des nouveaux investissements ; * Construire des réseaux de drainage adaptés et promouvoir un système de récupération et de stockage intégré à l’habitat ; * Récupérer et traiter les eaux usées ; * Construction de réseaux d’égouts ; * Développer des mini-stations d’épuration des eaux usées ménagères dans les grands bâtiments et immeubles publics à moyen terme, une station d’épuration des eaux usées ménagères, industrielles, agricoles à l’échelle des villes à long terme ; * Mettre en place des systèmes de traitement par lagunage et des épandages intégrant un caractère paysager et contribuant à la préservation de la biodiversité ; * Moderniser le centre d’enfouissement technique en centre de traitement et d’élimination des déchets et la valorisation des déchets ; * Construire des incinérateurs pour les déchets biomédicaux, modernes dans les centres de santé pour leur élimination. | ***Non précisé*** |
| ***Ram OUEDRAOGO, Candidat du Rassemblement des écologistes du Burkina Faso (R.D.E.BF)*** | ***Oui***  ***L’eau, source de vie, est une grande priorité pour le Candidat***  ***Le candidat ambitionne de travailler à maîtriser l’eau*** | * Mener une opération prioritaire d’érection de forages et de puits à grand diamètre dans le pays partout où besoin sera (1000 forages par an, soit 5000 pour le quinquennat). * Aménagement de certains barrages en proie à l’ensablement | * Mener une campagne de réparation de tous les forages en panne sur tout le territoire ; * Intensifier la maîtrise de l’eau et disponible partout : de l’eau potable, l’eau pour irriguer les terres, l’eau pour le cheptel ; * Etendre la zone de couverture de l’ONEA * Faire un meilleur suivi des eaux de surfaces et des eaux souterraines ; * Promouvoir de grands projets de création de points d’eau ; * Faire un meilleur suivi de l’exploitation des forages. | Coût estimatif pour les 05 ans : 15 milliards  La stratégie de mobilisation des ressources financières  repose sur :   * l’amélioration du niveau de recouvrement des recettes * l’élargissement de l’assiette fiscale * l’amélioration des conditions de travail et de vie des agents en vue d’optimiser le travail des différentes régies. |
| ***Adama KANAZOE, Candidat de l’Alliance des Jeunes pour***  ***l’Indépendance et la République (AJIR)*** | ***Garantir l’accès à l’eau potable et un système efficace d’assainissement pour tous ;***  ***Développer la maîtrise de l’eau,***  ***Assurer la sécurité hydrique.*** | * Atteindre un taux d’accès à l’eau potable de 100% en 2020 ; * Maitriser l’eau, impératif incontournable dans notre volonté inébranlable de développer notre pays ; * Créer plus de 25 000 emplois directs et indirects grâce aux mesures à prendre dans le secteur. | * Toiletter le cadre juridique de la gestion de nos ressources en eau, * Lever tous les goulots d’étranglement en élaborant et en faisant adopter des textes réglementaires en adéquation avec nos réalités sociales pour une véritable application de la Loi N°002 du 08 février 2001 portant loi d’orientation relative à la gestion de l’eau ; * Doter le Burkina Faso d’une véritable expertise nationale rompue aux questions et mécanismes de la maitrise de l’eau en nous ouvrant vers l’expertise de pays à l’origine désertiques où la maîtrise de l’eau est aujourd’hui une réussite sans précédent ; * Désensabler plusieurs cours d’eau naturels et artificiels (lac BAM, lac DEM, barrages,…) afin d’augmenter leur capacité de stockage ; * Développer des systèmes innovants de collecte et de stockage des eaux de pluies et de ruissellement, à l’image de l’impluvium ; * Renforcer les capacités techniques et financières de l’ONEA pour la réalisation d’investissements nécessaires afin d’étendre son réseau de distribution aussi bien à Ouagadougou et Bobo Dioulasso que dans de nouvelles localités. * Baisser le nombre de personnes à desservir par point d’eau moderne (PEM) à moins de 260 personnes (plus de 315 aujourd’hui) ; * Equiper tous les villages du Burkina en PEM en vue de réduire les distances entre les ménages et les PEM ; * Mettre en place un projet quinquennal de réalisation de 500.000 latrines dans les ménages, les écoles, les centres de santé et dans les lieux publics des grandes villes ; * Prévoir des caniveaux et canaux d’évacuation des eaux dans les travaux de voirie urbaine et mettre en place un système communautaire et participatif d’entretien et de curage des caniveaux ; * Prendre des mesures énergiques pour encadrer de façon rigide, le traitement et le déversement des eaux usées industrielles afin d’éviter les contaminations de la nappe phréatique et les nuisances aux populations riveraines. | Coût estimatif pour les 05 ans : 65 milliards répartis comme suit :   * 40 milliards par an, soit un total de 200 milliards pour l’eau potable * 25 milliards pour l’assainissement pour la réalisation de 500.000 latrines dans les ménages, les écoles, les centres de santé et dans les lieux publics des grandes villes. |
| ***Saran SERE SEREME, Candidate du Parti pour le Développement et le Changement (PDC)*** | ***Intensifier et mettre en œuvre les réformes définies par le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA ;***  ***S’appuyer fortement sur l’agenda post 2015 de l’O.N.U des Nations Unies qui contient les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui viennent après les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).*** | **Eau potable** :   * Faire passer le taux de desserte en ville de ***72%*** à ***95% ;*** * Faire passer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de ***56,63 %*** à ***95 % ;***   **Assainissement :**   * Faire passer le taux d'assainissement en milieu urbain de ***60%*** à ***85%*** * Faire passer le taux d'assainissement en milieu rural ***10%*** à ***65%.*** * Atteindre 30% des six premiers Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l’eau et l’assainissement ; * Affecter 55% du budget aux investissements publics, 15% aux infrastructures, 15% à l'agriculture, 8% à l'élevage et 5% à l'environnement ; * Réaliser 1 village = 1 plateforme multifonctionnelle, 1 village = 1 système performant d’adduction d’eau. | * Renforcer la capacité d’absorption du secteur par la mise en œuvre d’un plan de formation des communes, le regroupement des petites et moyennes entreprises, la généralisation de la réforme de la gestion des infrastructures hydrauliques d’approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain, et la mise en place des autres possibilités d’appui-conseil à la maîtrise d’ouvrage communale ; * Accélérer la réalisation d’infrastructures AEPA : réalisation de nouvelles bornes fontaines, de châteaux d’eau et de branchements particuliers ; * Doter les 351 communes de Plan communal de développement sectoriel en approvisionnement en eau potable et assainissement ; * Suivre les réalisations sur le terrain en impliquant les communes et en consolidant le dispositif unifié de collecte, de traitement et de diffusion des données, en appuyant les communes à établir un répertoire des acteurs intervenant sur leur territoire et en mettant en cohérence les données du Joint monitoring program (JMP) avec les données nationales d’accès à l’AEPA à travers le dialogue et le partage des résultats obtenus dans l’amélioration du dispositif de suivi évaluation du PN-AEPA ; * Stimuler la demande pour l’assainissement amélioré en milieu rural en diffusant et en opérationnalisant le guide d’appui/suivi des activités d’information, d’éducation et de communication du PN-AEPA, en vulgarisant le document d’opérationnalisation de la stratégie d’assainissement des eaux usées et excrétas en milieu rural et en poursuivant à l’échelle nationale les actions liées à la campagne nationale de plaidoyer pour l’assainissement. | Coût global nécessaire pour la mise en œuvre du Projet de Société est de 12 500 milliards de FCFA, soit un coût annuel moyen de 2 500 milliards de FCFA.  La stratégie de mobilisation des ressources financières :   * Respecter les normes de convergence en matières d’opérations financières établies au sein de l'UEMOA ; * Tenir compte des objectifs du nouveau programme "facilité élargie de crédit" conclu avec les institutions financières internationales ; * Mener de grandes réformes fiscales qui vont augmenter de façon soutenue les principales assiettes d'impôts et taxes. |
| ***Françoise TOE,***  ***Candidate du Mouvement de Libération National (MLN)*** | ***Développer les secteurs transversaux tels que l’eau dans le cadre d’une stratégie globale de développement durable qui apporte des solutions aux besoins légitimes des populations, tout en préservant la capacité des générations futures.*** | Construire un réseau de latrines publiques fonctionnel dans les villes, les chefs-lieux des communes rurales et les gros villages. | * Développer les secteurs transversaux tels que l’eau, un environnement sain, l’hygiène et la santé ; * Juguler les conflits internes dans le secteur de l’agriculture et l’élevage par une politique d’équité dans l’accès aux ressources naturelles comme l’eau, la terre, les pâturages, les réserves forestières, etc., et en le modernisant. | ***Non précisé*** |
| ***Isssaka ZAMPALIGRE***  ***Candidat indépendant*** | ***Mettre en œuvre une planification écologique*** | Doter chaque village d’un forage public au moins à l’horizon 2017 au plus tard pour permettre à tous de mesurer concrètement l’impact positif de notre destinée commune à travers l’Etat. | * Nos interventions porteront le stockage et la gestion des ressources en eau à des fins agricoles pour faire face aux niveaux faibles et irréguliers des précipitations pendant la saison de récolte, ainsi que la gestion des eaux pluviales sur le terrain, la récupération de l’eau ou la collecte des eaux de ruissellement, et la gestion de l’eau pour la culture de produits vivriers dans les terres humides * Veiller à la durabilité et à la résistance des investissements dans l’infrastructure agricole pour faire face à la variabilité du climat et protéger la base de ressources naturelles renouvelables (terres, eaux, forêts) ; * Assurer l’approvisionnement en eau potable pour toute la population. | ***Non précisé*** |

**NB : Analyse faite à partir de dix (10) projets de société et programmes de gouvernement reçus à la date du 19 novembre 2015**

**Source: Rapport d’analyse du niveau de prise en compte des questions d’eau potable, d’hygiène et d’assainissement dans les projets et programmes des candidats au élection présidentielle, Novembre 2015, WaterAid Burkina Faso.**